

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Mini-Sol inc.	Numéro de permis 2024013	Date d'inspection Le 13 septembre 2024	
Nom de l'établissement Halte Scolaire Le Domaine		Numéro de téléphone (506) 542-2607	
Adresse 636 rue Principale Petit-Rocher NB E8J 1T7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mona Martin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

- Visite faite à l'établissement l'après-midi pour une inspection de surveillance.
- Le ratio est respecté lors de la visite.
- Pendant la visite, l'orientation des enfants est faite d'une façon positive et respectueuse.
- À la suite de la vérification de 5 dossiers des membres du personnel, les dossiers des membres du personnel sont complets.
- Les dossiers des enfants sont complets.
- Les consentements dans le dossier des enfants sont tout complet, j'ai vérifié 15 dossiers surs 27.
- Observations:  
Pendant les jeux libres, les enfants s'amuse au ping pong, ballon panier et jeux extérieur.
- Discussions avec l'exploitante concernant les dossiers des membres du personnels.

original signé par  
Mona Martin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 13 septembre 2024

Date

original signé par  
Raymonde Hachey

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 13 septembre 2024

Date